



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par
Valérie WIERZBICKA
Proviseure Adjointe

119 rue Sainte Claire
87036 LIMOGES Cedex
Tel : 05 55 01 77 10
Fax : 05 55 01 96 84
Mel : ce.0870017w@ac-limoges.fr

| Lycée Auguste Renoir
Limoges

LIMOGES, le 21 mai 2024

La Proviseure

Aux

Parents des élèves de 2^{nde}

Inscription des élèves en classe de 2^{nde}

Madame, Monsieur,

Votre enfant est admis au lycée au lycée Auguste Renoir, en classe de 2^{nde}, pour l'année scolaire 2024 – 2025. Je l'en félicite et lui souhaite de réussir et de s'épanouir dans notre établissement.

L'inscription des nouveaux élèves s'effectuera **obligatoirement pour tous** :

Jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024 de 9h à 19h

Le samedi 29 juin de 8h30 à 12h

Vous devez rapporter les documents demandés impérativement afin que l'inscription soit effective.

Je vous remercie de vous conformer à cette organisation dont le but est de rendre cette démarche administrative simple et efficace. Tous les renseignements utiles pour la rentrée vous seront fournis à cette occasion, lors de l'accueil.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Patricia LAMOUREUX





INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2024-2025 (élèves de 2^{nde})

Avant de me rendre à l'inscription, je m'assure que j'ai tous les documents et pièces demandés :

- Doc. 2 (document rose) : Inscription en classe de 2^{nde}
- Doc. 3 : (document vert) : Fiche de renseignement complété et signé par les représentants légaux et par l'élève
- Doc. 4 (1/2) : (document orange) : la fiche infirmerie, dument complétée et signée par les responsables légaux
- Doc. 5 : fiche intendance (document bleu)
- Pour les élèves internes : photocopie de la carte d'assuré social et de la carte mutuelle

Pour tous

- La photocopie du dernier bulletin de l'élève en classe de 3^{ème}
- Un RIB
- Photocopie de la carte d'identité / passeport
- Photocopie du recensement de l'élève (obligatoire dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire)



INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE – RENTREE 2024

A RAPPORTER OBLIGATOIREMENT

le jeudi 27 et le vendredi 28 juin de 9h à 19h ou le samedi 29 juin 2024 de 8h30 à 12h

M. / Mme..... responsable(s) de l'élève

NOM..... Prénom.....

confirme son inscription en Seconde avec les **enseignements** suivants :

Langue vivante A : Allemand
 Anglais

Langue vivante B(*) : Allemand
 Anglais
 Espagnol
 Italien
 Russe

**ANGLAIS OBLIGATOIRE
SOIT EN LVA SOIT EN LVB**

**VOUS NE POUVEZ PAS
CHOISIR EN LVB UNE
LANGUE JAMAIS ETUDIEE**

() Doit avoir été étudiée au collège*

Enseignements facultatifs

Enseignements optionnels (1 au choix)

- Arabe LVC
- Chinois LVC
- Italien LVC
- Russe LVC

- Latin (Langue et Cultures de l'Antiquité Latine)
- Langue des Signes Française**
- Management et Gestion
- EPS renforcé (*joindre lettre de motivation et licence le cas échéant*)
- Option Danse (enseignement dispensé au lycée Valadon)

Enseignements de section (1 au choix)

- Section européenne en Anglais
 - Histoire-Géographie + Physique-Chimie
 - Histoire-Géographie
- Section européenne en Espagnol (SES)

Merci de fournir le dernier bulletin de l'année de 3ème

(**) L'option Langue des Signes Française est contingentée à 15 places. Pour accéder à cette option, vous devez :

- compléter le dossier de candidature que vous trouverez sur le site internet : <http://www.cite-renoir.ac-limoges.fr>, rubrique « lycée – les formations », puis « classe de 2^{nde} »
- le ramener complet le jour de l'inscription

L'élève..... s'engage à suivre les enseignements facultatifs demandés. La famille s'engage à ce que son enfant suive les enseignements facultatifs demandés. **Aucune demande d'arrêt d'option ne sera acceptée après la rentrée.**

Signature du responsable légal,

Fait à....., le

Signature du responsable légal,

**INSCRIPTION EN CLASSE DE
SECONDE INTERNATIONALE - RENTREE 2024**

A RAPPORTER OBLIGATOIREMENT

le jeudi 27 et le vendredi 28 juin de 9h à 19h ou le samedi 29 juin 2024 de 8h30 à 12h

M. / Mme..... responsable(s) de l'élève

NOM..... Prénom.....

confirme son inscription en Seconde Internationale Britannique avec les **enseignements obligatoires** suivants :

Langue vivante A :

Anglais

Langue vivante B :

Allemand

Espagnol

Italien

Russe

L'élève..... s'engage à suivre les enseignements demandés.

Fait à..... le.....

Signature du responsable légal,

Signature du responsable légal,

**Summer reading for the International Section
Lycée Auguste Renoir
Future secondes pupils**

Congratulations on getting in to our International Section here at Lycée Renoir !

For the literature class, you need to buy and READ 'We Were Liars' by E Lockhart.

Please don't wait until the end of the holidays to order it.

It is absolutely essential that you read it BEFORE SEPTEMBER. There will be a simple reading test at the beginning of term, then we will study it together.

It doesn't matter if you don't understand every word. I'm sure you will enjoy it.

It goes without saying that you must read it in English...

See you soon and enjoy your summer holidays.

Mrs Brown

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

IDENTITE DE L'ELEVE

NOM..... Prénom..... Sexe : M F (1)
Né(e) le..... à..... N° Dépt..... Nationalité.....
N° de téléphone de l'élève :
Adresse mail de l'élève :
Régime : INTERNE (*) DP EXT INT/EXT (1)
(* (sous réserve d'acceptation du dossier par la DSDEN) (interne externe)
Boursier l'année précédente : Oui Non (1)
Demande les bourses pour l'année 2024-2025 : Oui Non (1)

SCOLARITE DE L'ANNEE PRECEDENTE (2023/2024)

Etablissement précédent.....
Adresse.....
Code postal..... Ville..... ☎
Classe..... Spécialité ou Option.....
Bénéficiez-vous :
- d'un PAI (Projet d'Accompagnement Individuel) Oui Non (1)
- d'un PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) Oui Non (1)
- d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) Oui Non (1)
- d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) Oui Non (1)
- d'un aménagement d'examen pour le Brevet Oui Non (1)

Si oui, joindre copie(s) du ou des aménagements

RESPONSABLE LEGAL (mère, père, ascendant, fratrie, autre membre de la famille)

NOM..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville..... Adresse mail :
☎ Domicile..... ☎ Travail..... ☎ Portable.....
Profession..... Lieu.....
Lien de parenté avec l'élève (Père, mère, autre membre de la famille).....
Responsable financier de l'élève (2) Oui Non (1)
Nombre d'enfants à charge en lycée et collège..... Nombre total d'enfants à charge.....
Situation maritale des parents : Mariés Divorcés Séparés Pacsés Concubins Veufs (1)
Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves : Oui Non (1)

RESPONSABLE LEGAL (mère, père, ascendant, fratrie, autre membre de la famille)

NOM.....Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville..... Adresse mail

 Domicile.....  Travail.....  Portable.....

Profession..... Lieu.....
Lien de parenté avec l'élève (Père, mère, autre membre de la famille).....
Responsable financier de l'élève (2) Oui Non
Nombre d'enfants à charge en lycée et collège..... Nombre total d'enfants à charge.....
Situation maritale des parents : Mariés Divorcés Séparés Pacsés Concubins Veufs (1)
Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves : Oui Non (1)

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

NOM.....Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville..... Adresse mail

 Domicile.....  Travail.....  Portable.....

Profession..... Lieu.....
Lien de parenté avec l'élève (Père, mère, autre...).....

Merci de bien vouloir signaler tout changement en cours d'année scolaire

Date..... Signature de l'élève, Signature du ou des responsables,

JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE RECTO VERSO DE L'ELEVE

- (1) Cochez la bonne réponse.
(2) Attention : seulement un seul responsable financier ne peut être désigné pour un élève

Date du dernier rappel du vaccin antitétanique (D.T.Polio) :.....
(Cette vaccination est réalisée à l'âge de 6 ans puis entre 11 ans et 13 ans et à 25 ans).
(Photocopies indispensables des pages 90, 91, 92 et 93 du carnet de santé) *uniquement classes de 6ème*

N° et adresse du centre de sécurité sociale :
(Documents indispensables pour les internes uniquement : fournir la photocopie de l'attestation de droits à l'assurance maladie ainsi que la photocopie de la carte mutuelle)

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :
.....

DEPART POUR RAISON MEDICALE

Pour les élèves malades :

C'est l'infirmière qui prend la décision d'appeler les parents, ces derniers auront la nécessité de venir chercher l'élève dans la demi-journée.

Il sera demandé aux parents de signer un bulletin de décharge en cas d'évacuation d'un élève souffrant ou blessé.

TRAITEMENTS

IMPORTANT :

Pour les traitements à l'année (concernant l'asthme ou les allergies),
et pour les traitements de courte durée (antibiotiques, antalgiques),
l'ORDONNANCE est OBLIGATOIRE et les médicaments sont déposés à l'infirmierie.

IMPORTANT :

Observations particulières que vous jugez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre)

.....

.....

.....

Votre enfant bénéficie-t-il d'un : PAI PAP PPRE PPS

Signature des responsables légaux

Si cette fiche n'est pas remise en début d'année, le service infirmier décline toute responsabilité en ce qui concerne l'état de santé de l'élève.

**Document non confidentiel à remplir recto-verso par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.*



FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMERIE INTERNAT : 2024/2025

Document à conserver par la famille.

Il est obligatoire pour un élève interne de :

FOURNIR LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'ASSURÉ SOCIAL (carte vitale)
ET DE LA CARTE MUTUELLE.

Soins, traitements et prise en charge des élèves malades :

Il est *impératif* que les élèves malades se présentent à l'infirmerie
avant la fin des cours. (L'infirmerie est fermée entre 17h45 et 21H)

A partir de 21H00 : pour les élèves présentant des symptômes tels que :

fièvre, vomissements, diarrhées, malaises, asthme sévère,,

c'est l'AED qui prévient l'infirmière directement à son domicile.

(Pas de garde le dimanche et le jeudi soir)

Médecin de l'internat : Dr Antoine ROUX

Consultations le Mardi de 9H00 à 10H00 et le Jeudi de 09H00 à 10H00
dans les locaux de l'infirmerie.

L'élève prend rendez-vous auprès de l'infirmière.

Si besoin de contacter le service infirmerie : 05.55.01.77.28

Départ pour raison médicale

Pour les élèves malades, *c'est le médecin ou l'infirmière qui décide si l'élève doit quitter
l'établissement et qui appelle les parents.*

*Il sera demandé aux parents de signer un bulletin de décharge
en cas d'évacuation d'un élève souffrant ou blessé.*

En aucun cas, l'élève ne doit appeler lui-même ses parents pour quitter l'établissement.

Traitement

Par mesure de sécurité, il est STRICTEMENT INTERDIT de garder des médicaments à l'internat.
Tout traitement médical doit être déposé à l'infirmerie avec l'ordonnance (ou la photocopie), qu'il soit
temporaire ou pour une longue durée (ex : asthme /allergie).

FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMERIE 2024/2025

Document à conserver par la famille de l'élève

L'infirmerie est un milieu de soins, d'accueil et d'écoute.

Les passages à l'infirmerie :

Sauf en cas d'urgence, les élèves doivent :

- 1) respecter les horaires affichés à l'infirmerie et venir en priorité aux récréations et aux heures d'étude. (cf règlement intérieur)
- 2) se munir d'un billet délivré par la vie scolaire.

Les traitements :

Tout traitement médical doit être déposé à l'infirmerie avec l'ordonnance (ou la photocopie), qu'il soit temporaire ou de longue durée (ex : asthme/allergie).

Le départ pour raison médicale :

Pour tous les élèves souffrants ou blessés,
l'infirmière se met en relation avec les familles.

Il sera demandé aux parents de signer un bulletin de décharge en cas d'évacuation.

En aucun cas, l'élève ne doit appeler lui-même ses parents pour rentrer à domicile.

Il est possible de contacter l'infirmière ou de prendre rendez-vous pour la rencontrer en cas de nécessité (si votre enfant présente des troubles d'ordre médical, psychologique, comportemental ...).

05.55.01.77.28

LYCEE AUGUSTE RENOIR

FICHE CHOIX DU FORFAIT DE RESTAURATION ANNEE SCOLAIRE 2024/25

JOINDRE IMPERATIVEMENT UN RIB DU RESPONSABLE A CETTE FICHE

(en l'absence du RIB, les remboursements des trop perçus ou versement des bourses ne pourront être effectués)

Je soussigné : Père, Mère, Responsable légal

NOM, Prénom :

ADRESSE

Mon enfant :

NOM : _____ PRENOM : _____ CLASSE : _____

Sera à partir du 2 septembre 2024

COCHER LA REPONSE QUI CORRESPOND A VOTRE CHOIX

<input type="checkbox"/>	Forfait	INTERNE	coût annuel 2024 = 1 430,71 €
<input type="checkbox"/>	Forfait	INTERNE SPORTIF	coût annuel 2024 = 1 496,45 €
<input type="checkbox"/>	Forfait	D.P- 5 REPAS PAR SEMAINE	coût annuel 2024 = 539,76 €
<input type="checkbox"/>	Forfait	D.P- 4 REPAS PAR SEMAINE (lundi, mardi, jeudi, vendredi)	coût annuel 2024 = 476,77 €
<input type="checkbox"/>	Forfait modulé	D.P- 3 REPAS PAR SEMAINE il mangera les (fixer les jours) ■ ■ ■	coût annuel 2024 = 399,11 €
<input type="checkbox"/>	EXTERNE	tarif 2024 d'un badge pour un repas occasionnel : 3,73 €	

A, le

SIGNATURE DES PARENTS :

ET

DE L'ELEVE :